

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de **Madame Pervenche Berès**

Député européenne- Présidente de la commission emploi et affaires sociales

- novembre 2013 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Mme Pervenche Berès, députée européenne et Présidente de la commission parlementaire emploi et affaires sociales.

Le thème de discussion portait sur le couple franco-allemand dans les enjeux européens, « La France et l'Allemagne dans le débat économique européen : quelle influence respective ? ».

Les divergences et les errances du couple franco-allemand s'accompagnent des divergences entre conservateurs et progressistes. La gestion de la crise économique, dont les origines et les conséquences sont d'ordre social, est différente. L'adoption du Pacte Euro + à Deauville n'a fait que renforcer le déficit démocratique. Le pacte Euro+ est un accord entre le chancelier allemand et le président français, aucun parlement n'a validé ce pacte.

L'état de la gouvernance en termes de leadership montre que beaucoup d'Allemands ont pris la présidence de grandes organisations, telle que la BEI. Cette tendance évolue, une Française a été nommée à la tête de la supervision bancaire unique européenne, Danièle Nouy. L'équilibre entre français et allemands permet que chacun contribue à l'intelligence collective.

En France le paysage en matière d'investissements est contrasté. La question des emplois précaires en Allemagne et des inégalités les ont poussés à instaurer un SMIC sous l'impulsion française. Le socle d'idée social européen et les droits sociaux européens sont reconnus dans les règles de base du marché intérieur. L'engagement en faveur d'une union bancaire, est une affaire majeure. Concernant les objectifs de performance, la question du chômage des jeunes qui atteint 10.5% en moyenne en Europe reste un défi, la montée en puissance de la garantie jeunesse est positive. Selon une étude allemande, 75 milliards d'euros seraient nécessaires pour financer l'éducation et les infrastructures en Europe.

La proposition de directive sur le détachement des travailleurs est une stratégie française soutenue par l'Allemagne. Cette initiative est une révision de la directive de 1996 ; l'élargissement, la crise, les arrêts de la Cour européenne, tous ces facteurs ont conduit à l'élaboration de ce texte, mais cela reste insuffisant pour le groupe politique S&D qui souhaite plus qu'une révision, une nouvelle directive. Le mouvement syndical est contre cette révision de directive. La responsabilité conjointe et solidaire reste encore à faire même si cette directive est adoptée.

Le contrat compétitivité convergence est une proposition française, mutualiser la dette, le budget européen et l'indemnité. Ces dossiers vont dans le sens de plus de solidarité européenne, ce qui pour Mme Berès est la clef de voûte du succès européen.

Concernant la directive concessions, elle se heurte au patriotisme allemand. Pour la France et les groupes de réseaux il est important que le texte avance.



Pervenche Berès, députée européenne depuis 1994. Elle a présidé la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen de 2004 à 2009.

Depuis 2009, elle préside la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen.

Les déséquilibres macro-économiques entre le centre et la périphérie de l'Europe représentent un enjeu de taille pour l'UE. Il est essentiel de créer de la valeur ajoutée dans la périphérie pour renverser ce phénomène. L'union bancaire est un moyen de re-libérer de l'investissement. Si l'exportation est le moteur économique de l'Allemagne, elle souffre du manque de compétitivité de ces voisins. Des mécanismes de solidarité existent entre les landers, mais il n'y a pas de volonté allemande pour transposer ces mécanismes à l'échelle européenne. L'Allemagne comme la France a compris qu'elle avait une responsabilité dans le fonctionnement de l'Europe et que pour résoudre la crise, l'euro était nécessaire. La convergence est importante.

La crise a permis de mettre en place rapidement des outils et des mécanismes qui jusqu'alors était écartés ou connaissaient des obstacles, on peut dire que les outils sont arrivés par nécessité. Les marchés financiers ont subis des réformes, sous forme d'une approche « par catalogue ». Comment peut-on mobiliser les marchés pour financer l'investissement à long terme et les réseaux ? C'est une vraie question. Il reste aussi à mettre en place des fonds européens d'investissement bancaire.

Les perspectives et les grands chantiers sont :

- l'achèvement de l'union économique et monétaire
- la prise en compte de la dimension sociale
- la communauté européenne de l'énergie est LE sujet. En 2007 l'Allemagne et la Pologne divorcent sur les questions énergétiques et c'est la solidarité énergétique entre les deux Etats qui va ramener l'amitié. Un intérêt national extrêmement fort est dans ce contexte en faveur de l'intérêt européen. Lors de tensions énergétiques, le rôle des réseaux est important.

Le couple franco-allemand était beaucoup plus présent auparavant, entre 1997 et 2004. Deux séminaires par an étaient organisés entre les deux délégations française et allemande. Aujourd'hui les autres Etats pèsent plus dans le débat, les relations sont multilatérales. L'Italie joue un rôle de « passeur » entre Allemands et Français. Sur les sujets allemands, les députés allemands se mobilisent et sont très efficaces.